



DOSSIER DE PRESSE

La sécurité aux abords du Tram, c'est l'affaire de tous



Février 2018

Contacts Presse :
Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



SOMMAIRE

I – Identification des zones sensibles aux abords du tram

II- Un dispositif de sensibilisation « in situ »

III- Le déploiement de la campagne

IV- Piéton, 2 roues, automobiliste : la vigilance est l'affaire de tous

V- Une sensibilisation en continu auprès des jeunes

VI- Le tramway toulousain

Annexes : Affiches de la campagne





Lundi 5 février, Marc Del Borrello, Président de Tisséo Voyageurs et Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités ont présenté la nouvelle campagne sécurité du tramway.

La campagne qui a pour accroche « le tram est prioritaire, imposant et silencieux » sera visible jusqu'au 18 février prochain. Elle a pour objectif d'appeler à la vigilance l'ensemble des utilisateurs de la route (conducteurs, piétons, cyclistes, 2 roues) aux abords du Tram.

I- Identification des zones sensibles aux abords du tram



Le tram est trop souvent victime du manque de vigilance des autres acteurs de la route avec qui il partage la voie. A ce jour, les accidents avec tiers résultant d'un manque de vigilance et d'inattention sont encore trop nombreux (manœuvres interdites, non-respect du stop, traversée de piétons et de cyclistes sur la voie sans respect de priorité, arrêts intempestifs sur la voie...).

En passant de l'exploitation d'une seule ligne à celle d'un réseau de tramway (T1/T2), le nombre de zones de conflits a augmenté, entraînant l'accroissement du nombre de collisions avec tiers.

Depuis l'ouverture du tramway en 2010, **149 collisions avec tiers et 46 victimes** ont été recensées entre 2010 et 2017 soit un accident avec une rame tous les 100 000 km ou 0,7 accident voyageur pour 1 million de validations.

Le chiffre : 17 accidents avec tiers impliquant des rames de tram recensés en 2017.

Typologie des usagers de la route impliqués dans les accidents :

- 113 Véhicules Légers
- 5 Poids Lourds
- 13 Piétons
- 7 Vélos
- 8 2 Roues Motorisés
- 3 Véhicules Utilitaires

Le tram, la voie lui appartient



Voici les premières recommandations à observer pour bien vivre la ville avec le tramway :

- La voie lui appartient, elle doit toujours être libre, car ce n'est pas un bus, il ne peut dévier de sa trajectoire. **Le stationnement sur la voie est totalement prohibé.**
- **Priorité absolue.** On doit toujours céder le passage au tramway.
- Une rame de 32 mètres ne peut freiner brutalement. Il faut donc garder toujours ses distances, afin d'éviter tout risque éventuel de collision.
- La plate-forme sur laquelle circule le tram, même engazonnée, n'est pas un terrain de jeu ou de promenade.
- **Attention un tram peut en cacher un autre.**



II- Un dispositif de sensibilisation "in situ"

En vue de sensibiliser le grand public sur cette thématique et agir sur le taux d'accidentologie, Tisséo Voyageurs diffuse une campagne de communication sur son réseau déclinée en 3 visuels du 5 au 18 février 2018.

Certains usagers de la route oublient d'être vigilants aux abords du tram. Fort de ce constat, le concept graphique de cette campagne consiste à mettre au premier plan un outil d'aide à la mémorisation connu de tous : le « post-it », en vue d'interpeller le plus grand nombre et ainsi renforcer l'impact de son message.

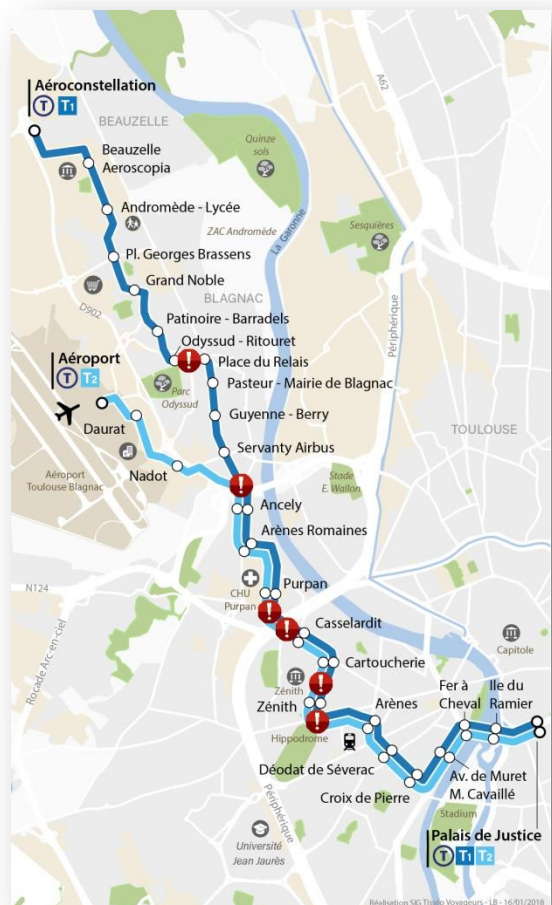
Trois visuels mettent ainsi en scène des « post-it » appartenant aux usagers de la route (piéton, 2 roues et automobiliste) en guise de mémo de prudence pour rejoindre leurs lieux de rendez-vous situés aux abords du tram. Chaque visuel comporte la même accroche : « **Le tram est prioritaire, imposant et silencieux : il ne faut pas l'oublier !** ».

Un constat sur le réseau, les giratoires restent le type de carrefour le plus accidentogène en cas de traversée des voies du Tram.

La spécificité de la campagne est donc d'interpeller les différents usagers de la route avec des panneaux « in situ » qui appellent à la vigilance aux abords des giratoires et des carrefours identifiés comme étant accidentogènes. Le but est d'annoncer que la voie ferrée croise la voie réservée à la circulation.

Une implantation d'une signalétique de sensibilisation a donc été apposée sur 6 carrefours :

- le rond-point des Muriers à Blagnac;
- le carrefour situé à proximité de la station Ancely (Avenue des Arènes Romaines),
- Purpan - Allée Bastard
- Badiou - Zénith
- le carrefour du TOEC - Avenue de Grande-Bretagne
- le carrefour de l'hippodrome de la Cépière



III- Le déploiement de la campagne

La campagne est visible dès le 5 février sur **une rame adhésivée**, les abris-tram, la signalétique dédiée aux carrefours sensibles, sur le site internet de Tisséo Voyageurs **tisseo.fr** ainsi qu'en agences.

Elle sera par ailleurs relayée par la Ville de Blagnac, le CHU Purpan et les établissements scolaires situés à proximité du tram.



D'autres supports dédiés :

- Une **signalétique de sensibilisation** implantée sur les 6 carrefours réputés les plus accidentogènes
- Un **dépliant** dédié a été édité rappelant la signalisation à respecter, les bonnes habitudes à avoir aux abords du tram, les différentes zones du tracé où il faut redoubler de vigilance. Il sera distribué sur les communes de Toulouse et Blagnac.
- Des **cartes postales** déclinées de la campagne seront en libre distribution dans les communes et points générateurs de trafic autour des lignes T1 et T2 de Tram,
- Distribution de blocs « **post-it** »

IV- Piéton, 2 roues, automobiliste : la vigilance est l'affaire de tous

Le partage de l'espace urbain avec le tramway ne peut s'effectuer en harmonie que si chacun respecte les règles élémentaires de sécurité.

Les règles essentielles à retenir :

Le tram est prioritaire – Le tram a besoin de toute sa voie car il ne peut pas dévier de sa trajectoire (ce n'est pas un autobus). Que vous soyez à pied, à vélo, à moto ou en voiture, vous devez toujours laisser passer le Tram qui a toujours la priorité !

Le tram est imposant – Le tram pèse 40 tonnes à vide et jusqu'à 50 tonnes avec les voyageurs. En roulant à 40km/heure les distances de freinage sont donc conséquentes. C'est pour cela que la plateforme du Tram lui est réservée et que les voies mêmes engazonnées, doivent en permanence demeurer libres ! Par exemple à 40km/h, il lui faut 50 mètres pour s'arrêter.

Le tram est silencieux – Le tram est électrique et par conséquent silencieux : vous le l'entendez pas toujours arriver. Soyez donc très attentif lorsque vous êtes à proximité des voies.

Mémoriser la signalisation du tram

L'arrivée du tramway implique donc un effort de chacun. Il oblige à modifier des habitudes de conduite et de comportement, mais c'est le prix dont il faut s'acquitter pour partager la ville au bénéfice de tous.

Rappel des panneaux de signalisation à connaître :



Voie réservée au tram.
Circulation et stationnement interdits sur la plateforme.



Feu clignotant rouge. Arrêt absolu du véhicule.
Ce feu signale le passage d'une ou plusieurs



Stop piéton. Arrêt absolu. Le tram est prioritaire.



Attention : ce panneau avertit de la traversée d'une voie de tramway.
Il est souvent accompagné d'un clignotant rouge.



Signale l'emplacement de la voie de tram.
Les véhicules tiers n'ont pas la priorité.



• Des conducteurs de tram formés à une conduite spécifique

Il n'y a pas que les automobilistes et les cyclistes qui doivent respecter des contraintes de circulation. Les conducteurs de tram sont eux aussi soumis à des règles très précises.

Les tableaux de marche définissent dans le détail la vitesse à laquelle progressent les rames tronçon par tronçon.

Le tram a une conduite particulière : il prend de la vitesse au départ de chaque station, puis il ralentit. Il ne se pilote pas avec une accélération permanente. En outre, contrairement au métro automatique bien sûr et au train, il circule en "conduite à vue", du fait de son intégration en ville. Le conducteur est donc tenu de veiller constamment à la bonne marche de sa rame, mais également à l'environnement de la ligne et au comportement des autres usagers de la route.

V- Une sensibilisation en continu auprès des jeunes

Depuis le lancement du tramway en 2010, des actions de sensibilisation au respect des règles de sécurité et aux dangers du tramway ont été assurées, notamment auprès des scolaires où des agents assurent des ateliers au sein des établissements proches du tramway.

Les lycées des Arènes et Déodat de Séverac à Toulouse, St Exupéry à Blagnac ainsi que le collège Guillaumet à Blagnac ont été identifiés, de par leur proximité avec le tramway, comme concernés au premier rang par les actions de communication sur la sécurité tramway et ont donc fait l'objet d'actions préventives. Ces actions sont assurées par des agents de Tisséo Voyageurs.

Les supports de communication utilisés lors de ces rencontres sont variés : dépliant sécurité tramway, support pédagogique audiovisuel reprenant l'univers des jeux vidéo de type « 8 bits », kakémons reprenant en images les problématiques rencontrées, simulateur de tram...





VI- Le tramway toulousain

En décembre 2010 apparaissait la ligne T1 du tramway reliant sur 11 km les Arènes à Garossos comptant 18 stations au total. Ce mode de transport, abandonné depuis les années 60, avait fait son retour pour améliorer la desserte de l'agglomération toulousaine.

Aujourd'hui, le tracé en surface du tramway, en forme de Y est d'une longueur de **16,4 km**, dessert **27 stations** et traverse **88 carrefours**. Le réseau tramway de l'agglomération toulousaine s'étend sur trois communes : Beauzelle, Blagnac et Toulouse. Il a pour particularité d'être engazonné sur près de 70%, de passer sous trémie la voie R.F.F. de l'avenue Déodat de Séverac à Toulouse et de franchir l'A621 en ouvrage d'art dédié.

Le centre de maintenance tramway de « Garossos » est situé au terminus « Aéroconstellation » à Blagnac.

La plateforme tramway est ouverte à la circulation des autres véhicules sur plus d'un kilomètre :

- Route de Grenade, avenue Louis Aragon et avenue Latécoère à Blagnac,
- Avenue de Muret en sortie du Fer à Cheval à Toulouse.

Le réseau tramway est parcouru par les lignes commerciales T1 et T2 :

- T1, du terminus « Palais de Justice » au terminus « Aéroconstellation »,
- T2, du terminus « Palais de justice » au terminus « Aéroport »,

T1 et T2 ont un tronç commun entre « Palais de Justice » et « Jean Maga ».

La vitesse commerciale maximale autorisée sur le réseau tramway est de 50 km/h.

Les chiffres clés du tram en 2017 :

- **12 millions de validations** en 2017
- 7,5 millions sur T1
- 4,5 millions sur T2
- Record de fréquentation **53 000 validations le 8 décembre 2017**
- **16,4 km** de tracé
- **27 stations**
- **88 carrefours traversés**
- Fréquence de passage de **4,5 minutes** (en heure de pointe)
- **1,6 millions de kilomètres réalisés**



Le tram est prioritaire, imposant et silencieux.

N'OUBLIEZ PAS : POUR ÉVITER L'ACCIDENT, RESTEZ VIGILANT !

tisseo.fr



Annexes : Affiches de la campagne

Affiche visuel piéton





Dossier de presse

Lundi 5 février 2018

Affiche visuel conducteur

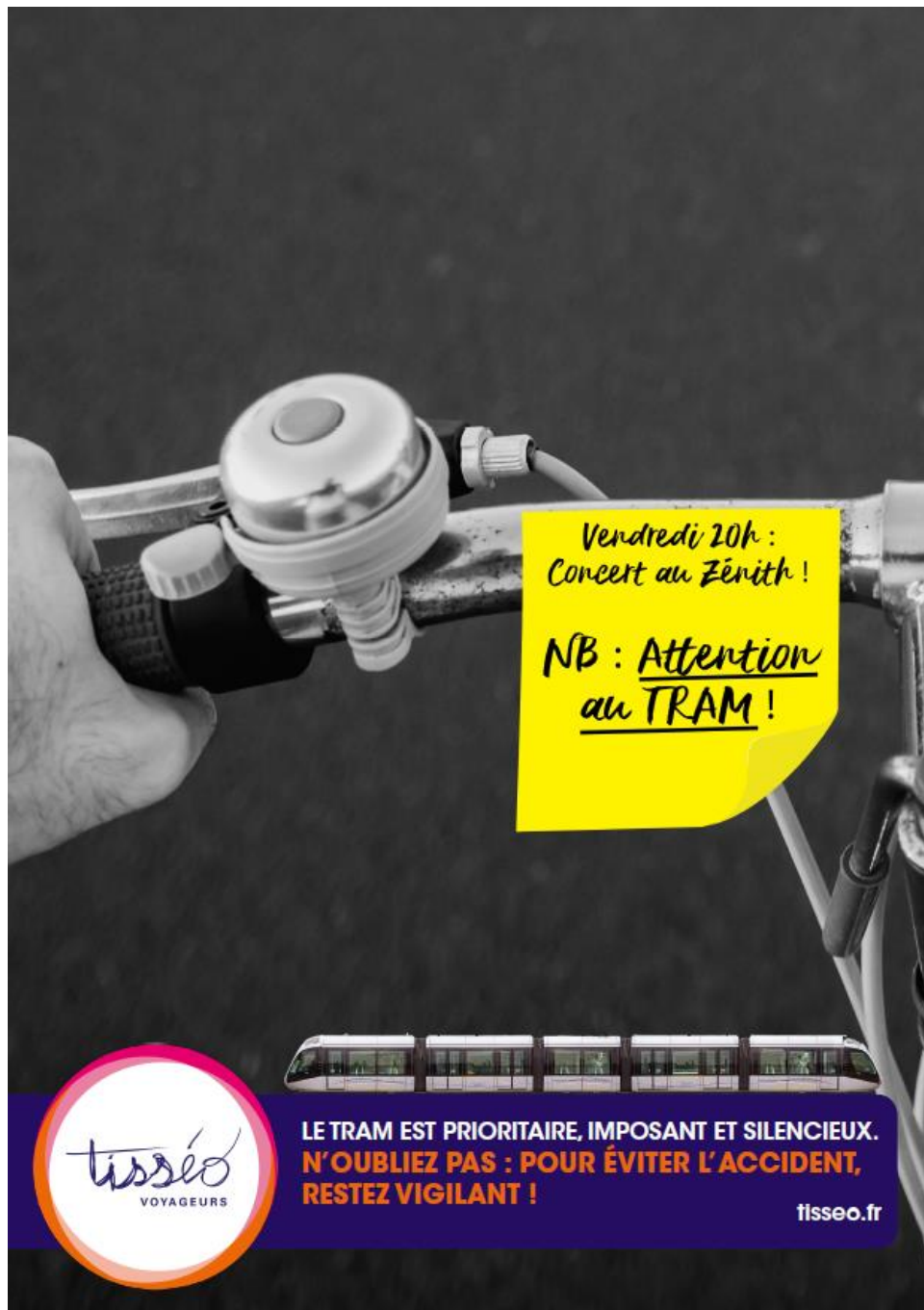




Dossier de presse

Lundi 5 février 2018

Affiche visuel cycliste



Contacts Presse :
Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr